





Prix variables électricité pour Décembre 2021 - TVA exclue Pour les professionnels en Région de Bruxelles-Capitale

## Composition du prix de votre énergie



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
  - Impôts et charges (Gouvernement)

### Vos avantages

Vous profitez d'une offre 100% digitale

## **Services gratuits**

- Service client en ligne 5
- Facture par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

## Prix indexés de l'énergie - 1 an

Redevance fixe (1)		Prix par kWh (€cent/kWh)						Option énergie verte <sup>(4)</sup>		Coûts énergie verte (5)
(€/an)		Type d'usage	Normal	Bihoraire Heures pleines	Bihoraire Heures creuses	Exclusif Nuit		(€cent/kWh)		(€cent/kWh)
14,81	+	Consommation	22,141	24,345	19,847	19,847	+	0,289	+	1,080
		Injection (3)	12,098	14,787	6,377					

# Coûts de réseaux (distribution et transport)

Gestionnaire	Distribution							
du réseau de distribution	Normal	Bihoraire		Exclusif	Activité de mesure	Puissance mis		
		Heures pleines	Heures creuses	Nuit	Relevé annuel	<=13kVA	>13kVA	
	(€cent/kWh)	(€cent/kWh)	(€cent/kWh)	(€cent/kWh)	(€/an)	(€/an)	(€/an)	(€cent/kWh)
SIBELGA	7,04	7,04	5,14	5,14	10,26	26,23	52,45	2,36







Prix variables électricité pour Décembre 2021 - TVA exclue Pour les professionnels en Région de Bruxelles-Capitale



## **Suppléments**

Suppléments (€cent/kWh)	
Cotisation sur l'énergie	0,19261
Cotisation fédérale (8)	0,35117

Droit pour le financement des Obligation (OSP) (€/an)	s de Service Public
<= 1,44 kVA	0,00
>1,44 et <= 6 kVA	10,20
> 6 et <= 9,6 kVA	16,32
> 9,6 et <= 13 kVA	20,40
> 13 et <= 18 kVA	30,60
> 18 et <= 36 kVA	40,80
> 36 et <= 56 kVA	81,60
> 56 kVA	132,60

- (1) La redevance fixe n'est imputée que 1 seule fois chez les clients pour (5) lesquels le prélèvement et l'injection appartiennent au même pack chez ENGIE.
- (2) Le prix de l'électricité est indexé mensuellement. Le paramètre d'indexation est la moyenne arithmétique des cotations journalières Day Ahead EPEX SPOT Belgium (ci-après EPEX DAM) durant le mois de fourniture. Les cotations journalières EPEX DAM sont exprimées en €/MWh. La valeur du EPEX DAM du mois en cours ne sera connue qu'en fin de mois. À titre informatif, les prix indiqués sont basés sur la dernière valeur du EPEX DAM connue (Novembre 2021 : 202,15 €/MWh). Les valeurs historiques du EPEX DAM peuvent être consultées sur le site www.engie.be.

Les formules hors TVA d'application pour Décembre 2021 sont les

#### Pour prélèvement :

- Normal =  $0,4100 + 0,1075 \times EPEX DAM$
- Tarif bihoraire heures pleines = 0,4100 + 0,1184 x EPEX DAM
- Tarif bihoraire heures creuses = 0,3600 + 0,0964 x EPEX DAM
- Exclusif nuit = 0,3600 + 0,0964 x EPEX DAM

#### Pour injection:

- Normal =  $0.0500 + 0.0596 \times EPEX DAM$
- Tarif bihoraire heures pleines = 0,0500 + 0,0729 x EPEX DAM
- Tarif bihoraire heures creuses = 0,0500 + 0,0313 x EPEX DAM
- Le tarif d'injection correspond aux prix auxquels ENGIE achète votre électricité produite et injectée sur le réseau conformément aux Conditions Contractuelles de votre Contrat. Ce tarif s'applique uniquement pour les installations de production décentralisées situées en Belgique raccordées en basse tension et disposant d'un compteur intelligent ou bidirectionnel. En plus du tarif d'injection, une redevance fixe est due et sera facturée sauf si vous êtes déjà client chez ENGIE pour la livraison d'électricité, auquel cas vous payez une seule redevance fixe du tarif de consommation. Le prix d'injection est soumis à la TVA (21%), sauf si votre entreprise n'est pas assujettie TVA, ou bien si elle en est exemptée.
- Si vous choisissez un contrat avec une électricité verte 100 % belge, nous garantissons que l'électricité que vous consommez est produite à base de sources d'énergie belges et renouvelables.

- Ces coûts sont calculés de la manière suivante : Q x Pc pour le coût énergie verte. Q correspond au pourcentage, tel que déterminé légalement, des prélèvements du client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte. Pc correspond au prix par certificat d'énergie verte et s'élève en Décembre 2021 à 100 € Ce prix est hors TVA. Les coûts sont repris séparément sur la facture et sont adaptés en fonction des modifications légales.
- Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par BRUGEL.
- Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- Le calcul a été effectué en juin 2021 pour un contrat EASY pro Indexed sur la base d'une consommation professionnelle de 7500 kWh/an à Bruxelles.
- (10) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur https://www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/.

Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de DIRECT pro en "Option électricité verte, 100% belge" : sources d'énergie renouvelables (100%).

Origine de l'électricité fournie dans le cadre de DIRECT pro en Région de Bruxelles-Capitale en 2020: cogénération de qualité (0,00%), combustibles fossiles (20,24%), nucléaire (77,13%), inconnu (2,63%).

Origine de la fourniture totale d'électricité pour Electrabel sa (ci-après "ENGIE") en Région de Bruxelles-Capitale en 2020 : sources d'énergie renouvelables (39,62%), cogénération de qualité (0,00%), combustibles fossiles (12,22%), nucléaire (46,59%), inconnu (1,57%).